DÉCEMBRE 2018
N° 484

# Le Vlédranais

Joyeuses Fêtes
de fin d'année.

Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Par la force des choses, je suis obligé de revenir sur l'incident de séance survenu lors du conseil municipal du 27 novembre dernier. En effet, l'opposition a choisi de quitter le conseil municipal, m'accusant d'avoir modifié leur expression, après la commission communication, dans le bulletin municipal de novembre. Ceci dans le but de minimiser leur manifestation pour défendre le service public postal. Comment peuvent-ils vous faire croire que je l'ai fait sciemment ? Ne dit-on pas que quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage ? L'opposition a eu toutes les explications techniques concernant cette affaire. D'ailleurs, je me tiens à votre disposition pour vous expliquer ce qu'il s'est réellement passé. Plutôt que de me faire passer pour un menteur, indigne de ma fonction, l'opposition aurait été plus inspirée de rester à la séance du conseil municipal et de débattre sur des délibérations très importantes pour l'avenir de notre belle commune. La politique de la chaise vide n'est pas une attitude démocratique.

Mais, honnêtement, je préfèrerais occuper mon temps à défendre les intérêts de Plédran et de pallier aux difficultés de celles et ceux qui en ont besoin. L'actualité récente, avec le mouvement des « gilets jaunes », montre le mal profond et la détresse d'une partie de la population à cause de décisions non prises par les politiques depuis 40 ans. Ces trois dernières semaines ont même mis à mal l'équilibre républicain, entre ceux qui se dressent contre les injustices et qui bloquent l'économie et ceux qui travaillent pour essayer de gagner leur vie et qui ont pu être gêné par ces actions.

Pour ma part, je me réjouis que le Président de la République interpelle, enfin, les maires qui sont les mieux placés pour remonter le mal être de nos concitoyens. Nous avons tous à gagner à s'écouter et trouver des solutions pour sortir de l'ornière.

Et puis, il y a ce nouvel attentat qui nous rappelle que l'unité républicaine est si importante pour faire face au pire.

Vous comprendrez qu'il y a des sujets essentiels sur lesquels nous devons nous concentrer. En ce qui me concerne, rien ne me détournera des engagements pris par la municipalité pour faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre.

D'ailleurs, je vous invite, le 5 janvier à Horizon lors de la cérémonie des vœux, à venir vous rendre compte du travail accompli encore cette année par l'ensemble des agents municipaux sous l'impulsion des élu-e-s. Le temps passe si vite et nous nous habituons si rapidement à la nouveauté qu'il sera bon de faire une pause, puis de partager avec vous le visage que Plédran va prendre dans les 2 prochaines années.

D'ici là, au nom de la municipalité, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Le Maire,*
*Stéphane Briend*

**Cérémonie des vœux du Maire**
**le samedi 5 janvier 2019**
**à 18h30 à la Salle Horizon**

**LE PLÉDRANAIS :** Diffusion 3 150 exemplaires
**Directeur de publication :** Stéphane BRIEND
**Membres de la Commission Communication :**
Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,
Marie Ange BOURSEUL, Laurence LUCAS, Maryse ECOLAN
Daniel ETESSE (suppléant), Daniel TANGUY,
Alexandre TAILLARD, Lydie LE GLATIN (référente mairie)
**Maquette & Rédaction :**
Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43
**Réalisation et Impression :**
Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85
**Crédits photos :** Mairie de Plédran, Associations, Pentacle, Sophie PRIGENT
**Régie publicitaire :** Communicolor Plédran
**Distribution :** Mairie de Plédran - www.pledran.fr
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

IMPRIM'VERT

**ABONNEMENT 2018 pour les non Plédranais :** 18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie

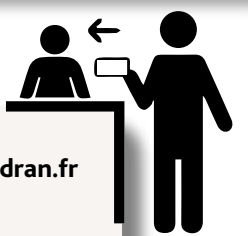

**REMISE DES ARTICLES :**
en **mairie** ou par courriel : **mairie@ville-pledran.fr**

☐ **Plédranais de janvier 2019**
au plus tard le **mercredi 19 décembre** dernier délai.
***Distribution à partir du 15 janvier***

☐ **Plédranais de février 2019**
au plus tard le **mercredi 23 janvier** dernier délai.
***Distribution à partir du 19 février***

**RAPPEL :** Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié.
Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

# Conseil municipal du 27 novembre 2018

## PROTECTION DES DONNEES

Le Conseil Municipal a désigné le Délégué à la Protection des Données de la commune de Plédran : M. Jean-Marie MOUNIER, et a opté pour la formule d'adhésion proposée par le centre de gestion. *Vote : à l'unanimité.*

## PROTECTION SOCIALE DES AGENTS

Le Conseil Municipal approuve la revalorisation, de 15 € à 25 €€bruts mensuels à compter du 1er janvier 2019, du montant de la participation financière de l'employeur versée au profit de ses agents ayant souscrit à un contrat prévoyance labellisé. *Vote : à l'unanimité.*

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Conseil Municipal décide de créer 11 postes d'agents recenseurs pour la période du 7 janvier au 20 février 2019 et adopte la proposition de rémunération des agents recenseurs dans les conditions formulées dans la délibération (voir le site www.pledran.fr).
*Vote : à l'unanimité.*

## DECISION MODIFICATIVE N°2

Il convient d'abonder en dépenses d'investissement, l'article 2051 suite à des dépenses non prévues au budget primitif 2018 (acquisition application numérique) ainsi que l'article 10226 (taxe d'aménagement) considérant l'annulation d'un permis de construire et en dépenses de fonctionnement l'article 6574 (subventions).
*Vote : à l'unanimité.*

## REMISE GRACIEUSE

Le conseil Municipal émet un avis favorable quant à la remise gracieuse d'un montant de 34 € et autorise Monsieur le Maire à mandater la somme de 33 € à l'encontre du régisseur correspondant au reste à charge. *Vote : à l'unanimité.*

## REALISATION D'UN EMPRUNT

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition établie par le Crédit Mutuel de Bretagne pour un montant de 1 350 000 € avec taux fixe de 1.61 % sur 20 ans, amortissement progressif du capital, frais de dossier : 0,10 %.
*Vote : à l'unanimité.*

## VENTE D'UN CHEMIN RURAL

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente d'une partie du chemin rural sise au lieu-dit « Moulin de Craffault » à 1 € HT/m², à M. Dominique MAHE.
*Vote : à l'unanimité.*

## ACQUISITION DE DELAISSES

Le Conseil Municipal décide l'acquisition gratuite de trois parcelles sises 46 rue du Val (B 1991, B 1193, B 1228).
*Vote : à l'unanimité.*

## PERMIS DE CONSTRUIRE UN ABRI DANS LE BOIS

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de construire pour un abri dans le bois.
*Vote : à l'unanimité.*

## PERMIS D'AMENAGER UNE AIRE DE JEUX

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de permis d'aménager pour une aire de jeux près de la Chapelle du Créac'h.
*Vote : à l'unanimité.*

## DENOMINATION DE RUE

Le Conseil Municipal décide de dénommer la rue du Lotissement « Cappela » : Rue Capella.
*Vote : à l'unanimité.*

## CONVENTION DE SERVITUDE GRDF

Le Conseil Municipal approuve la régularisation par la société GRDF d'une convention de servitude sous seing privé, pour les parcelles cadastrées section AB numéros 85 et 556.
*Vote : à l'unanimité.*

## RESTAURANT SCOLAIRE UPC - AVENANT N°2

Le Conseil Municipal décide d'autoriser M. Le Maire à signer l'avenant n°2 du marché de « Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un restaurant scolaire et d'une unité de production culinaire », consistant en la modification de la répartition des honoraires.
*Vote : à l'unanimité.*

## RESTAURANT SCOLAIRE UPC : ATTRIBUTION

Le Conseil Municipal prend la décision de retenir les entreprises suivantes : lot 2 Terrassement - VRD : Paillardon ; lot 3 Gros œuvre : Le Guern ; lot 4 Étanchéité : Deniel ; lot 5 menuiseries extérieures aluminium : Fraboulet ; lot 6 Bardage bois, composite et métallique : Quemard ; lot 9 Sols carrelage - faïence sols souples : CRA ; lot 15 A Equipement de cuisine : SBPC Tec Hotel ; lot 16 Production de froid : Central Froid ; lot 18 électricité, courants forts et faibles : SETIB ; lot 20 Espaces verts : ESCEEV.
*Vote : à l'unanimité.*

## OFFICE NATIONAL DES FORETS

Le Conseil Municipal approuve l'Etat d'Assiette de coupe de l'année 2019 présenté, demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2019 à la désignation de la coupe inscrite à l'état d'assiette présenté (cf compte rendu sur le site internet).
*Vote : à l'unanimité.*

## COMMISSION DE CONTROLE LISTE ELECTORALE

La nouvelle Commission de contrôle, chargée d'exécuter un contrôle à posteriori des décisions de refus d'inscription ou de radiation, en cas de recours administratif, et également de contrôler au moins une fois par an la régularité de la liste électorale, doit être composée de 5 membres à savoir : 3 conseillers de la majorité dans l'ordre du tableau, 2 conseillers de la minorité. Elle est composée de : Olivier COLLIOU, Gilles DARCEL, Solange FANIC, Jean-Claude ROUILLE, Patricia QUINTIN.
*Pas de vote.*

## COMMISSIONS MUNICIPALES

Un appel à candidatures avait été lancé pour les membres non élus de certaines commissions. Le Conseil municipal est informé de la nouvelle désignation des membres non élus (cf compte rendu sur le site internet). *Pas de vote.*

# Etat Civil

## Naissances

- DROUET MARECHAL Éden, 11 rue de Champagne
- RUELLAN HAMONIC Aline, 15 rue de la Rochette
- JARNET Emma, 10 rue Henri Matisse
- JOURDEN Lou, 10 rue du Buchon

## Décès

- BOULAIRE née MARION Monique, 75 ans, 3 impasse d'Artois
- DAGORN née LESUR Marie-Antoinette, 66 ans, 2 rue du Clos Pilé
- FLAUX née BASLE Marie, 94 ans, 12 La Fontaine Cadio
- RIFARD née DURAND Simone, 94 ans, Le Tertre Corlay
- ETESSE née COURCOUX Georgette, 86 ans, 10 rue Bel Orient
- GALLAIS Maurice, 84 ans, 16 rue de la Vallée
- ROUXEL Roger, 90 ans, 49 Le Rochay

## JEUNES FILLES ET GARCONS, VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant. **Cette démarche est obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). **Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité.**

# 198 ans... à deux !

L'EHPAD de Plédran a fêté les 100 ans de Madame Joanno Marie en organisant un goûter d'anniversaire en compagnie de Mr Le Maire, la famille de Mme Joanno, les élus et le personnel de l'EHPAD ainsi que sa soeur, Thérèse, également résidente à l'EHPAD âgée de 98 ans.
Une animation musicale et danse a été organisée à cette occasion.

## NOVEMBRE 2018

### Permis de construire

- Mme MILTEAU Marie-Noëlle, 46 Le Rochay, Construction d'un préau en extension d'une maison
- M. CLEMENT Anthony, Rue du Vau-Morin, Construction d'une maison individuelle
- M. MARC Hervé, 18 rue de la Résistance, Construction d'un abri faisant office de garage et d'abri à vélos
- M. GICQUEL Fabrice, 10 allée des Cormorans, Extension de la maison par la création d'un bureau et construction d'un carport
- M. et Mme ANCEL, 11 La Ville-Hervy, Extension d'une maison d'habitation, construction d'un garage indépendant et démolition de deux annexes
- M. et Mme BREGAINT/REUX, 6 Ter rue du Tertre du Bourg, Construction d'une maison individuelle

### Déclarations préalables

- M. LANDIN André, 67 La Pièce, Installation d'une clôture
- M. MORIN Yvon, 78 Les Tertres, Arasement d'une haie
- Mme DUVAL Corinne, 8 rue du Bois, Division de terrain
- Mme POSSEME Charlotte, 15 rue Abbé Thomas, Construction d'un carport
- M. CHEVALIER Alain, 14 La Touche-Jaguay, Abattage d'arbres
- M. et Mme HELLIO David, 3 rue du Clos-Pilé, Construction d'un préau ouvert
- M. DIAS VIEIRA VELOSO José, 14 rue du Clos-Maret, Construction d'un abri de jardin
- M. POILPOT Franck, 4 allée du Fou de Bassan, Extension d'une maison d'habitation
- Mme LECUE Janine, 3 allée d'Aquitaine, Clôture

# Elections européennes 26 mai 2019

***Réforme électorale : date limite des inscriptions sur la liste électorale : 30 mars 2019***

Les modalités de gestion des listes électorales sont intégralement modifiées au 1er janvier 2019 et créent un Répertoire Électoral Unique (R.E.U.) tenu, de manière dématérialisée, par l'INSEE. Les listes électorales sont dorénavant permanentes et seront extraites de ce fichier.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée jusqu'alors au 31 décembre.

**Les demandes d'inscriptions sont acceptées, en 2019, jusqu'au samedi 30 mars.**

La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- Assouplissement de la condition d'attache avec la commune liée à la qualité de contribuable en réduisant de 5 à 2 années consécutives la durée d'inscription aux rôles des contributions directes communales.
- Les enfants de moins de 26 ans dont les parents ont leur domicile sur la commune pourront désormais s'inscrire sur la liste électorale (ex : étudiants et jeunes travailleurs)
- Les jeunes qui atteignent la majorité sont inscrits d'office sur la liste ; Ceux qui atteignent la majorité entre les 2 tours de scrutin seront également inscrits (jusque maintenant, il fallait être majeur avant le 1er tour)
- La double inscription concernant les électeurs français établis hors de France n'est plus autorisée. Ces électeurs ont jusqu'au 30 mars pour choisir leur liste de rattachement,

Les électeurs seront renumérotés et une nouvelle carte électorale sera donc délivrée à tous les inscrits avant les élections européennes.

OFIS PUBLIK AR BREZHONEG
OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE

## Ouverture d'une classe bilingue

A la rentrée 2019, une classe bilingue en langue bretonne devrait s'ouvrir au groupe scolaire Letonturier. Elle concernerait, dans un premier temps, les enfants nés entre 2014 et 2017. **Les familles intéressées peuvent prendre contact avec l'école maternelle ou le service Enfance Jeunesse de la Ville au 02.96.64.34.24 pour plus d'informations.**

## Horaires des services municipaux

- **Mairie :** Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30. Samedi (permanence d'état civil) : 9h - 12h.
- **Horizon :** Lundi, mardi, jeudi : 13h30 - 17h30 Mercredi, vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.
- **Service Urbanisme :** uniquement le matin (sur RDV l'après-midi).
- **CCAS :** du lundi au vendredi : 8h30 à 12h. Permanence de Mme le Moual les mercredis après-midi : 14h - 17h, sur rendez-vous uniquement. Tél : 02 96 64 34 22.
- **CIAS de Saint-Brieuc Armor Agglomération** - antenne Centre 17 rue du Sabot - Zoopôle - 22440 PLOUFRAGAN : 02 96 58 57 00.

## Copies pour les associations

Les copies pour les associations seront réalisées en mairie, **sur demande et uniquement le samedi matin.**

## Marché Samedi matin

Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie. Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

# Sécurité Routière

***Les agents communaux de tous les services, dans le cadre de la formation continue, ont participé à une journée consacrée à la sécurité routière.***

Les agents étant amenés à se déplacer, la Mairie et les services de la Préfecture ont mis à disposition avec l'Unité de Sécurité Routière de la DDTM, des ateliers ludiques concernant la conduite et les déplacements. Un simulateur de conduite, un parcours d'obstacle, un stand sur les consommations d'alcool et de drogues, une présentation sur les comportements au volant, ont agrémenté par groupes les deux demi-journées du 20 novembre dernier.

# Les brèves des services techniques

**Le service espaces verts,** après la préparation de la Toussaint et du 11 Novembre, ont préparé Noël, aidé par les enfants du centre de loisirs et des résidents de l'EHPAD et les Brigades Vertes.

**La passerelle**
à Bel-Orient est installée depuis début novembre.

**Les bureaux des services techniques**
sont en cours de rénovation.

## Projets de la commune

**Maison des associations :**
les faux plafonds sont installés.

**Unité de Production Culinaire :**
l'ancienne école a été démolie.

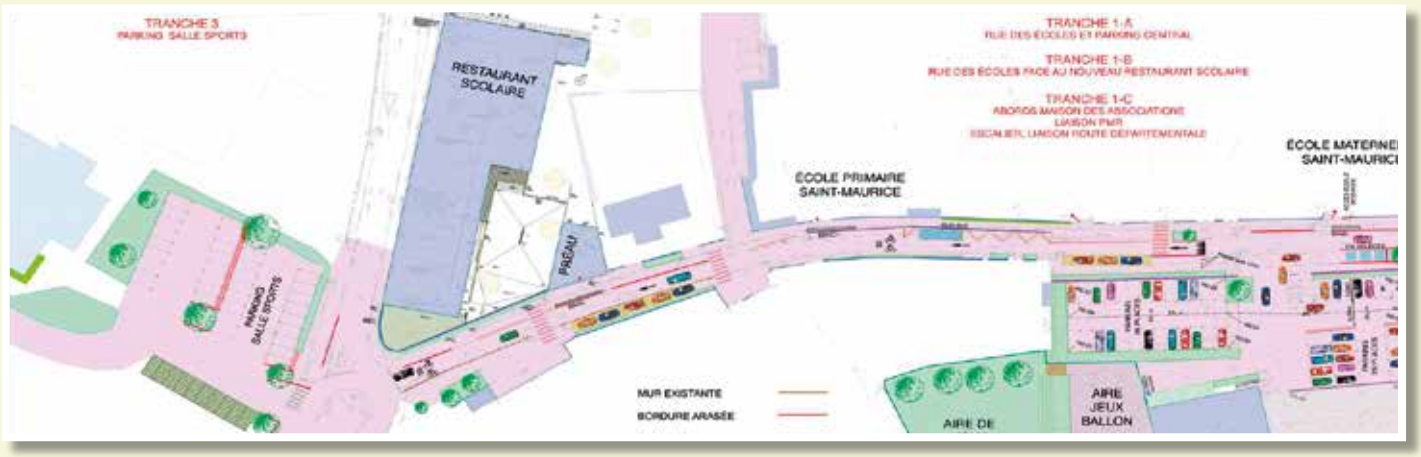

**Rue des écoles :** les reprises des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'adduction d'eau potable sont terminées. L'avant-projet sommaire a été présenté le 6 novembre à la population.

**PEF :** les travaux d'isolation extérieure sont terminés, pour la première tranche.

**EHPAD :** la pose d'isolation par l'extérieur est en cours d'achèvement. Ainsi, les travaux de reprises à l'intérieur suite à la suppression des anciennes menuiseries ont démarrés.

**Voirie :** il va être réalisé un cheminement piétonnier en bicouche dans la venelle de l'horloge sous réserve d'une météo favorable.

# Recensement à la population du 17 janvier au 16 février 2019

## Pourquoi un recensement ?

En collaboration étroite avec les communes, l'INSEE organise, tous les 5 ans, dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population. L'objectif du recensement est de mesurer la population vivant en France pour mieux s'adapter à ses besoins.
Il apporte aussi des informations sur : l'âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions et le nombre de logements...
Ces résultats aident, par exemple, à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles ou les hôpitaux. Ils sont également très utiles, pour les associations, pour répondre au mieux aux besoins de la population. C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

## Déroulement de l'enquête

Un agent recenseur passera chez vous à partir du jeudi 17 janvier. Il vous remettra une notice d'information pour vous guider dans la démarche :

➜ **Soit vous répondez par internet :** sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne »

➜ **Soit vous répondez sur les documents papier :** L'agent recenseur vous remettra 2 documents :

- une **feuille de logement** par foyer et
- un **bulletin individuel** pour chaque personne vivant à votre domicile.

Ces documents complétés seront à restituer à l'agent recenseur qui vous informera de son horaire de passage.
A la fin de l'enquête, la mairie transmet tous les documents à l'INSEE.

## Les agents recenseurs

11 agents recenseurs ont été recrutés et se partageront la commune découpée en secteurs d'environ 250 logements.
Chaque agent doit vous montrer sa carte tricolore, avec sa photo, signée par Mr le Maire.
Merci de lui réserver un bon accueil.

## Vos informations personnelles sont protégées

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes.
La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires :**

- N'hésitez pas à contacter la mairie : 02 96 64 34 20
- Consulter le site de l'INSEE : www.le-recensement-et-moi.fr

**Afin de faciliter le travail des agents recenseurs : votre numéro de maison doit être bien visible de tous.**

# Un premier bilan positif pour l'Association Asteria 2.2.

Claude Chuchana, Présidente de l'association et Karine, la première personne accompagnée, ont rencontré le maire de Plédran, Stéphane Briend, pour lui décrire ce travail « en équipe » qui a aidé Karine à avancer dans sa recherche et concrétiser son souhait de réorientation professionnelle.
Karine nous parle de son parcours, des raisons qui l'ont amenées à pousser la porte de l'Association et nous fait part de son retour d'expérience.

***Karine, comment avez-vous connu l'association ?***
C'est Stéphane Briend qui m'a parlé de son existence, me sachant en recherche depuis quelque temps.

***Pour quelle raison souhaitiez-vous vous faire accompagner ?***
En recherche active depuis plusieurs années pour revenir dans ma fonction initiale, je ne réussissais pas à trouver de poste. Je sentais bien que quelque chose n'allait pas, sans pour autant en trouver la raison. J'avais l'impression de tourner en rond et me sentais isolée.
Claude m'a permis de me remotiver grâce à son écoute et au fait qu'elle soit complètement étrangère à mon environnement personnel. J'ai pu être totalement relâchée sans craindre de jugement et reprendre confiance en moi.
Nous avons modifié mon cv en mettant en avant des points que je ne voyais pas comme quelque chose d'important et rédigé ma lettre de motivation. Nous avons aussi travaillé sur la meilleure façon de passer un entretien, ce qui m'a permis d'être plus à l'aise lors de mon rendez-vous et de trouver les mots pour me présenter.

***Selon vous, quelle est la clé indispensable pour réussir dans sa démarche ?***
Je pense qu'il faut être motivée et avoir envie que notre situation évolue. L'association est un bon complément, une aide pour faire bouger les choses mais ce que je retiens de tout ça c'est que j'avais l'impression de travailler en équipe.
C'était un vrai binôme, qui était efficace car nous souhaitions toutes les deux que cela aboutisse. Je me suis appuyée sur elle mais j'ai fait moi-même les démarches.

***Où en êtes-vous aujourd'hui ?***
Après avoir revu la rédaction du cv et de la lettre de motivation, j'ai pris l'initiative de relancer un recruteur avec qui j'étais en contact quelques mois auparavant. Ce qui m'a permis de trouver un emploi qui correspond parfaitement à mes attentes.

***Claude, quel est votre rôle et celui de votre association ?***
Notre association a eu la chance de pouvoir bénéficier à titre gracieux, d'un bureau au sein de la mairie de Plédran.
Grâce à cela, nous avons pu aider dans leur démarche de retour à l'emploi, 7 personnes depuis le mois de septembre.
L'objectif de notre action est de proposer un accompagnement et une écoute active en toute confidentialité.
Reprendre confiance en soi, prendre conscience de ses valeurs ajoutées, définir les bonnes cibles de recherche n'a rien d'évident quand on se retrouve au chômage après de longues années passées sur un poste ou après une période de recherche qui s'éternise. Nous insistons en revanche, sur la nécessité d'une démarche ACTIVE pour mener à bien ce parcours. C'est important pour mettre toutes les chances de son côté.
Karine est un excellent exemple que nous espérons voir se multiplier…

***M. le Maire, pourquoi accepter d'accueillir Asteria 2.2 ?***
La municipalité est à l'écoute des initiatives qui visent à aider le retour à l'emploi. La proposition de Claude CHUCHANA correspondait parfaitement aux actions que nous souhaitions développer. C'est pour cette raison que nous avons décidé de mettre un bureau à sa disposition. Pour les habitants de Plédran, c'est une opportunité gratuite de coaching qui vient les épauler dans leur recherche.

**Prochaine permanence**
**le samedi 28 décembre**
**puis une semaine sur deux.**

# Les stagiaires en formation

Les stagiaires en formation qualifiante de Vendeur Conseil en Magasin (VCM) et Employé de Commerce en Magasin (ECM) ont réalisé un projet le mercredi 21 novembre à la Galerie Commerciale des Champs à Saint-Brieuc. Ce projet consistait en la vente de café, viennoiseries, bonbons, jus de fruits, etc. afin de collecter des fonds pour une association caritative reconnue d'utilité publique. Ces fonds serviront à acheter des couches pour les enfants, couches dont le besoin se fait actuellement criant dans le département.
Ils remercient tous les partenaires, leur ayant fourni matériel, nourriture, boissons, notamment les partenaires Plédranais :

- La Ville de Plédran et la salle Horizon (prêt de percolateur)
- Le restaurant kebab "Le Délice Gourmand" de Plédran.

Mais aussi les partenaires briochins comme La Galerie Commerciale des Champs, le magasin U Express, la boutique de jeux vidéo « GameCash », la librairie spécialisée « BD West », le Donkey's Coffee Shop, « La Gourmandine » boulangerie-sandwicherie, « le Saint-Guillaume », bar-tabac-loto-presse, la FNAC, le Centre E. Leclerc de Plérin, les magasins bio « La Gambille » de Saint-Brieuc et Trégueux, la Biscuiterie de la Côte d'Emeraude d'Erquy, le magasin Intermarché de Lamballe.

# Trophées sportifs et bénévoles d'associations

2018

Vendredi 9 novembre 2018, M Le Maire et Yann Lozac'h, adjoint en charge des sports, avaient réunis à la salle Horizon tous les sportifs et bénévoles d'association qui ont mis en valeur leur sport ou leur passion au travers de leurs résultats ou services rendus tout au long de l'année. Moment d'émotion bien légitime pour beaucoup sous le regard d'un public averti.

*Fabien SCHMIDT (coureur cycliste), Yann LOZACH (maire adjoint en charge des sports), Gaël LE BELLEC (champion du monde de duathlon)*

# Le 31 décembre, à Plédran, le réveillon du nouvel an contre la solitude

Comme l'an dernier, un réveillon contre la solitude est organisé par des Plédranais et le Secours Catholique à la Salle Louis Guilloux, à 19h30. Il propose à toutes les personnes qui le souhaitent de venir partager avec d'autres et en toute simplicité cette soirée festive du nouvel an, sous le signe de la convivialité.

**Chacun est invité et peut inviter…** On participe selon ses moyens. Si vous désirez ne pas rester seul le 31 décembre au soir, contactez Pierre Milleret au 06 49 42 29 18. Des co-voiturages seront organisés.

*Le 31 décembre à Plédran*
*Réveillon du nouvel an*
*contre la solitude*

**Salle Louis Guilloux, à 19h30**
Chacun est invité et peut inviter…
Chacun participe selon ses moyens.
**Contacter Pierre Milleret au 06 49 42 29 18.**
Des co-voiturages seront organisés.

# Centenaire de l'Armistice : 11 novembre 1918/2018

***Ce dimanche 11 novembre 2018, a eu lieu la commémoration de la fin de la première guerre mondiale 1914/1918, qui devait être la der des ders... Mais malheureusement, d'autres guerres ont suivi. Cette année marque le centenaire de l'Armistice, mais aussi un moment de recueillement pour honorer tous les morts pour la France.***

*Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir.*

Cette journée a débuté à 10h, par une messe du souvenir à l'église de Plédran officié par l'Abbé Rio, en présence d'élus, des associations patriotiques, du drapeau et de nombreux Plédranais et habitants extérieurs.

A 11h, pendant la mise en place du cortège, sur le parvis de la mairie et rue du centre, les cloches de l'église ont retenti à toute volée pendant 11 minutes, annonçant le cessez-le-feu dans tout le centre-ville et la campagne Plédranaise.

Ensuite, le cortège s'est déplacé au son du tambour, marquant le pas vers le monument aux morts pavoisé en présence de poilus en tenue d'époque. Ces derniers ont fait toucher du doigt, encore plus, la réalité de l'histoire de nos anciens lors de cette guerre de tranchées.

Tous rassemblés devant le monument aux Morts, la cérémonie a été ponctuée par la levée des couleurs au son des clairons et tambours, suivi d'une allocution et de la lecture du message du Président de la République par Monsieur le Maire, Stéphane Briend. Un dépôt de gerbes avec les associations patriotiques, auxquelles le Conseil Municipal Enfant (CME) était associé, a précédé un hommage aux morts sous les sons du tambour et des clairons. Après la minute de silence, et la Marseillaise chantée a capella, les enfants du CME ont fait lecture d'échanges de courriers d'un poilu à sa mère, et de sa sœur.

Pour finir, Paul Boillet témoigna des différents conflits et mis en garde sur les valeurs de cohésions, de courage et devoir de mémoire.

Monsieur le Maire a remercié chaleureusement la présence nombreuse des Plédranais et des Plédranaises, du CME, des élus, des associations, des musiciens avec tambour et clairons et des « soldats » en tenue 14/18, sans oublier la visite de l'exposition de la Grande Guerre, avant de convier la population au vin d'honneur à la Mairie.

*Exposition en mairie sur la grande guerre.*

*Défilé dans les rues de Plédran.*

*Cérémonie au monument aux morts avec la présence de Monsieur le maire, des anciens combattants et des enfants du CME.*

# FESTIVAL LES ZEF ET MER

## Mercredi 23 janvier à 15h30 et 17h à la Médiathèque

**Venez découvrir des petits spectacles de 20 minutes en famille ! Entrée gratuite**

- **« La Note Rouge »**

de Cristine Merienne, comédie musicale solo à partir de 6 ans,

- **« Des Bulles dans la pendule »,**

contes et chants pour salle de bain de Fabienne Morel à partir de 3 ans

- **« Souffle, souffle, cachalot »,**

conte musical de Jean Marc Derouen et Yann-Loïc Joly, d'après une nouvelle d'Anatole Le Braz, à partir de 8 ans

Crédit photos : Association Zef et Mer

Horizon PLEDRAN

## Samedi 26 janvier 2019 à 21h

**Durée : 3h**

### Concert suivi d'un Fest Noz

**avec Skolvan/duo Pichard-Vincendeau/duo Davay/Priol**

Horizon accueille des musiciens de la scène bretonne connus et reconnus pour une soirée dansante et conviviale.
Cette soirée est en partenariat avec le Conseil Régional, le Conseil Départemental 22, St Brieuc Armor Agglomération, Ville de Plérin, Ville de Plédran, Ville de Guer, Communauté de communes de Guer, Ville de Rennes, Université Rennes 2, Les Tombées de la Nuit, FMDT, Dastum, Produit en Bretagne, Coop Breizh, Espace culturel Leclerc de Plérin, association Astour'Ci, Sacem, Spedidam, Tamm Kreizh

**Tarif unique : 6 €**

## Vendredi 1er février à 21h

**Durée : 2h30**

### Soirée cabaret en double plateau

**Dominique Babilotte – Eric Frasiak**

Dominique Babilotte ouvrira la soirée en formule trio qui l'accompagnera sur les chansons de son répertoire personnel. Erik Frasiak, fort de 7 albums, partagera avec le public un concert mélangeant énergie, tendresse, révolte, humour et émotion.

**Tarifs D : 14,50 €/13,50 €/11,50 €/6 €** €

***En partenariat avec Avant-Premières Scop-sarl, l'association Macadam Chansons, label Crocodile Productions, la SPEDIDAM***

*DISTRIBUTION : Dominique Babilotte, Mathilde Chauvel au violoncelle et Philippe Turbin au piano, Eric Fraziak, Jean-Pierre Fara aux guitares*

# Assemblée générale de Plédr'En Danse

***L'assemblée générale de Plédr'En Danse s'est tenue vendredi 9 novembre dans la salle Angela Duval à Horizon.***

L'association a réuni ses membres actifs afin de faire les bilans moral et financier de l'année écoulée. Le bureau a été reconduit pour l'année 2018/2019. Nous remercions chaleureusement Marie-Hélène Le Roux qui a assuré pendant plusieurs années la gestion des costumes de l'association et qui passe le relais cette année.
Malgré plus de 300 adhérents, peu de nouveaux parents se sont déplacés pour l'Assemblée générale. 2017/2018 n'avait compté aucune opération commerciale. Les recettes ont toutefois été satisfaisantes mais une baisse des subventions versées aux enfants est à prévoir pour cette année. C'est pourquoi, plusieurs projets sont en cours pour financer et embellir encore les spectacles afin de satisfaire un public toujours friand de nouveauté. Un calendrier comprenant les photos de tous les danseurs et danseuses de Plédr'En Danse est en cours de finalisation et sera proposé à la vente pour les fêtes de fin d'année au prix de 7 €. Une opération textile à l'effigie de l'association devrait également être proposée dans le courant de l'année. Enfin, un nouveau prestataire a été démarché pour proposer un DVD du gala filmé qui avait manqué l'an passé.

L'investissement du plus grand nombre est indispensable au bon déroulement de l'année et à l'organisation du temps fort des galas du mois de juin. N'hésitez pas à vous inscrire comme bénévoles ! Les professeurs et surtout vos enfants comptent sur vous pour mettre en valeur tout leur travail de l'année !

# Union bouliste : concours de fin d'année

Traditionnel concours de fin d'année le jeudi 27 décembre au boulodrome d'Yffiniac... concours en doublettes avec pré-tirage sur 64 équipes. Engagements à partir de 13h30 et début du tour éliminatoire dès 14h. Renseignements au 06 66 05 42 37.

# Club Amitié-Loisirs

## Agenda du mois de Janvier

**Samedi 5 janvier : Permanence de 10h à 12h, salle Angéla Duval, inscription et paiement de la cotisation 2019 à 16,50 €.**

**Mardi 8 janvier : Assemblée générale (lecture du rapport d'activité, du rapport financier, du rapport moral) élection du tiers sortant, galette des rois (salle des Coteaux).**

**Dimanche 27 janvier : à 14h30 salle HORIZON bal avec l'orchestre ISABELLE DEBARRE.**
**VENEZ NOMBREUX !**

**Mardi 29 janvier : A 14h, jeux de société, salle Louis Guilloux.**

# Parkour et Freerun, ça vous tente ?

Depuis le début du mois de septembre, notre nouvelle Junior Association vous accueille pour vous proposer des cours de Parkour et de Freerun aux débutants ou moyennement confirmés entre 10 et 15 ans. Les cours se déroulent tous les mercredis de 15h30 à 17h00, ils sont encadrés par 4 coachs qui se relaient pour organiser les cours. Notre groupe étant assez restreint, l'ambiance lors des séances est détendue et amicale.

Dans le cadre de notre politique sportive, nous avons plusieurs projets de sortie comme l'accro-branche ou le trampoline park. Alors si vous êtes intéressé, n'hésitez plus et venez nous rejoindre.

**JUNIOR ASSOCIATION "BREIZH PARKOUR 22"**
**07 82 57 61 18**
**Facebook : Briezh Parkour 22**
**Instagram : breizhparkour22**
**https://breizhparkour22.weebly.com**

## Votre agenda

### Décembre

- Du 21 au 22 : Spectacle - Armorik Scène - Horizon
- Le 22 : Trail de Noël - Les Chemins de Traverse - Salle Omnisport
- Le 29 : Don du sang - EFS - Horizon

### Janvier 2019

- Le 5 : Vœux à la population - mairie - Horizon - Louis Guilloux
- Le 8 : Assemblée Générale - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux
- Le 19 : Galette - Quartier de la Vallée de l'Urne - Salle des Coteaux
- Le 19 : Galette des Rois - CSP Cyclos - Horizon - Louis Guilloux
- Le 20 : Théâtre - comité de jumelage - Horizon
- Le 26 : Festival les Zef et Mer - Horizon - Louis Guilloux
- Le 27 : Bal "Isabelle De Barre"- Association Amitié et Loisirs - Horizon
- Le 29 : séances scolaires Popotes et Comptines - Horizon
- Le 29 : Goûter, Danse, Jeux - Association Amitité et Loisirs - Horizon - Louis Guilloux
- Le 30 : séances jeune public Popotes et Comptines - Horizon - Louis Guilloux

## PETITES ANNONCES - DIVERS

À vendre bois de chauffage (hêtre et chêne) coupés en 50 - 55cm. 200 € la corde.
**Tél. 06 79 67 34 90.**

Vends bois de chauffage coupé en 30 cm et 50 cm. Livraison possible. 200 € la corde.
**Tél. 06 85 36 21 40**

Donne plants de fraisier sur Plédran.
**Tél. : 06 32 46 45 56.**

# Le mot de la Majorité

## Paix et Fraternité (de nouveau)

Notre texte paru en décembre 2015 était intitulé « Paix et Fraternité », il était écrit dans l'esprit qui est le nôtre et qui préside à l'ensemble des décisions de la municipalité que nous soutenons. Il faut préciser toutefois que ce titre nous avait été inspiré par l'année 2015 au cours de laquelle notre pays avait subi des événements d'une rare violence, l'attentat de Charlie Hebdo suivi quelques mois plus tard par les attentats du 13 novembre à Paris et notamment du Bataclan. Face à l'horreur, notre pays avait alors connu un grand mouvement de cohésion sociale face à la barbarie.

En 2017, l'année dernière donc, notre texte de décembre était de nouveau intitulé par ces deux mots : Paix et fraternité. Nous avions oublié les avoir déjà utilisés, cela démontre si besoin était, la constance de notre état d'esprit et notre attachement à cette cohésion qui est le ciment de toute société qui vit en paix.

Vivre en paix, certes et pourtant, notre pays a encore connu en cette année 2018 des épisodes dramatiques, l'attentat de l'Aude qui a couté la vie au colonel Arnaud Beltrane à la mémoire duquel nous voulons ici rendre hommage, et n'oublions pas les inondations dans cette même région qui ont mis dans la détresse bon nombre de nos concitoyens du sud de la France. Nombreux sont ceux qui se sont alors mobilisés pour venir en aide à ceux qui avaient tout perdu.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, des troubles sociaux s'annoncent pour lesquels nous ne pouvons que formuler des souhaits d'un retour à l'apaisement général. De notre côté, nous continuons sans dériver d'un iota de notre projet, la commune avance progressivement, la maison des associations bientôt livrée, les travaux du restaurant scolaire qui vont bientôt commencer après que l'ancienne école ait été démolie pour dégager le terrain. L'EHPAD dont les travaux d'isolation se terminent très prochainement.

Alors fidèles aux règles que nous avons adoptées depuis le début, nous plaçons ce texte du mois de décembre sous le signe de la paix et de la fraternité (au risque de nous répéter) en vous souhaitant à toutes et à tous de très bonnes fêtes de noël et de fin d'année.

# Le mot de la Minorité

## Europe

Le 11 novembre 2018, toutes les communes et les lieux emblématiques de la Grande Guerre ont créé des évènements pour commémorer le centenaire de l'armistice et surtout honorer la mémoire des Poilus. A Plédran la commémoration a aussi rassemblé beaucoup de monde et le temps étant de la partie, ce fut une belle cérémonie, émouvante, à l'écoute des lettres des soldats ou de leur famille, lues par les écoliers du Conseil Municipal Enfants

Ce début novembre, les émissions et témoignages sur le sujet ont rempli l'actualité, nous renvoyant au sacrifice de ces valeureux soldats qui se sont battus pour que la France reste libre et démocratique. Ceux qui sont revenus du Front et des tranchées, avec ou sans séquelles physiques, ont été marqués à jamais par l'horreur qu'ils avaient vécue. Les civils avaient également souffert des bombardements, des privations et de la perte des leurs. Les femmes avaient dû suppléer les bras manquants à la ferme ou dans les entreprises tout en assurant la gestion familiale…Autant de raisons qui leur faisaient dire « plus jamais ça » ou/ et encore « ce sera la der des der »

C'était sans compter que 21 ans plus tard, l'ascension d'un leader nazi va replonger le monde dans une seconde guerre mondiale encore plus dévastatrice que la 1ère. Celle-là aussi laissera des traces indélébiles dans les familles, chacune d'entre elles ayant contribué de près ou de loin à la sauvegarde de la liberté. La fin de ce conflit entrainera beaucoup de changements dans les mentalités, dans l'évolution des techniques et transformera peu à peu le paysage politique. Les vainqueurs prirent des engagements pour conserver la paix et améliorer le sort de leurs peuples. Ce fut le début des rapprochements économiques et politiques où tous les espoirs étaient permis pour la construction d'une Europe forte, capable d'exister entre les deux grands blocs Est et Ouest.

Depuis plusieurs décennies, l'Europe a mis en place des politiques communes qui ont permis au fil du temps à chaque pays de progresser économiquement et socialement. Malgré cela, ces dernières années, au gré des élections dans divers pays de l'Union, force est de reconnaître que les électeurs sont attirés par des partis qui prônent ouvertement la fin de l'Union Européenne. En fait rien ne serait pire pour les différents peuples, pour diverses raisons, de se laisser aller à un retour en arrière. La première conséquence pourrait être d'engendrer de nouveaux conflits. Ceci est vrai pour la France comme pour d'autres pays fondateurs de l'Union Européenne ou pour des pays rentrés plus récemment.

Si faire partie de l'Union Européenne ne résout pas tous les problèmes, décider d'en sortir serait une grave erreur.

# ÉCOLE SAINT-MAURICE

## L'école d'autrefois

***Les élèves de CP et CE1 se sont rendus à Saint-Nicolas-Du-Pélem au village de Bothoa afin de passer une journée en immersion dans les années 30.***

Après une bonne marche dans les chemins creux, les élèves ont été accueillis par le maître en blouse grise. Les élèves sont entrés en rang et dans le silence dans la grande classe qui regroupait autrefois tous les élèves de l'école.
La journée a débuté par une leçon de morale illustrée par une histoire lue par le maître. Les élèves ont dû recopier la morale sur leur feuille de cahier à l'aide du porte-plume. Un exercice nouveau et pas si facile !
Le déjeuner a été pris au café du bourg de Bothoa. Au menu soupe au pain et pain beurre en dessert pour ceux qui avait fini leur soupe.
L'après-midi a donné lieu à deux temps de découverte : tout d'abord la maison de la directrice dans laquelle des objets anachroniques avaient été placés, charge aux jeunes visiteurs de les retrouver. Ensuite, les élèves ont pu découvrir les vêtements des enfants des années 30, les culottes courtes, les sabots, les blouses.
Une très belle journée en dehors du temps riche en découvertes et en surprises.

## Cross

Les écoles catholiques du territoire de la Baie avaient répondu à l'invitation de l'école Saint-Maurice pour venir courir le cross dans le bois de Plédran avant les vacances. Pas moins de 525 enfants de la GS au CM2 se sont élancés sur les sentiers du bois afin de réaliser un temps calculé en fonction de leur catégorie.
Autour d'eux, 35 parents ont encadré cette activité afin de garantir la sécurité et de prodiguer les encouragements nécessaires pour boucler l'épreuve.
Tout le monde s'est quitté heureux après la course non sans avoir partagé un goûter vitaminé de saison : une pomme offerte à chaque participant.

## Découverte de l'école

**Tous les enfants inscrits pour la rentrée de janvier sont invités à venir découvrir l'école lors de temps d'accueil programmés de 16h45 à 17h30 :**

- **le lundi 10 décembre,**
- **le lundi 17 décembre.**

Les enfants seront pris en charge par une enseignante de maternelle qui leur fera découvrir l'univers de la classe, les activités et rituels de la Petite Section et qui pourra répondre à toutes les questions des parents.

# GROUPE SCOLAIRE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

## Les journées Apprendre à Porter Secours (APS)

***Au cours de deux journées, les élèves de l'école se sont exercés, d'une part à alerter, et d'autre part à prodiguer les gestes d'attente en cas d'accident, deux maillons essentiels dans l'organisation de la chaîne des secours.***

Avec la participation de Nathalie Fourquet (membre de la Protection Civile de Saint Brieuc), Pascal Ronceray (conseiller pédagogique à la circonscription de Saint Brieuc Est), et celle de parents d'élèves volontaires, les enseignants ont accueilli des groupes d'élèves en ateliers pour les sensibiliser aux attitudes et gestes qui sauvent en cas de brûlure, saignement, traumatisme et perte de connaissance. Le but était d'associer théorie et pratique en permettant aux élèves d'alterner les rôles de témoin, victime et sauveteur au cours de mises en situation.

Si les gestes appris relèvent en partie du secourisme et de ses techniques codifiées, il est important de rappeler qu'ils s'intègrent également à l'éducation à la santé et à la citoyenneté. Une véritable réussite qui a suscité beaucoup d'enthousiasme chez les élèves.

## Sortie automnale à la maternelle

***La classe de petite et moyenne sections d'Evelyne, qui travaillait sur le thème de l'automne, est allée au bois de Plédran pour ramasser les trésors de cette saison.***

Ils ont trouvé des feuilles vertes, orange, jaunes, marron, des châtaignes, des bogues, des glands, de la mousse, des écorces, du houx, des pommes de pin...

Ils ont appris à reconnaître les feuilles de châtaignier et la châtaigne, la feuille de chêne et le gland.

La sortie au bois, effectuée dans de bonnes conditions, avec l'aide de quelques parents, a beaucoup plu aux enfants. Sur l'itinéraire, ils ont mis à profit ce déplacement pour apprendre à se repérer par rapport à certains endroits identifiés du bourg.

Arrivés en classe, ils ont trié les fruits de leur collecte, afin de préparer les travaux de créativité.

En arts plastiques, ils ont réalisé de magnifiques tableaux d'automne qui ornent judicieusement les murs de l'école.

*La collecte dans le bois.*
*Le tri des trouvailles.*
*Les œuvres réalisées à partir de la collecte d'automne.*

ARMORIC'SCÈNE PRÉSENTE

NOUVEAU SPECTACLE

# LA JEUNESSE FAIT SON Show

6e ÉDITION

VENDREDI 21
SAMEDI 22
DÉCEMBRE

## SALLE HORIZON PLÉDRAN

Début du spectacle à 20h30

DIRECTION ARTISTIQUE & PRÉSENTATION
Alexandre FOURCHON
accompagné de 40 jeunes artistes

**INFORMATIONS**
Tél. 06 95 540 540

**RÉSERVATION**
armoricscene@gmail.com

**TARIFS**
Adultes : 10€
Enfants (- 12 ans) : 5€

**BILLETTERIE**
Boulangerie / Drive DANIEL, Plédran
Carré 23, Plédran
Groupama (samedi matin), Plédran